



Montreuil, le 15/10/2019

Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques

CAPN Agents Techniques RECOURS EN ÉVALUATION OCTOBRE 2019

Pour la CGT Finances Publiques, un service public moderne et universel doit être élaboré à partir des besoins sociaux, et non pas être ajusté en fonction de choix budgétaires.

Pourtant, la destruction de la DGFIP est « en marche », comment justifier vos fermetures de postes qui détruisent notre réseau de proximité ?

Comment expliquez-vous votre externalisation du paiement des impôts et autres créances de la DGFIP vers le privé ?

Nous rappelons que la CGT Finances publiques exige le retrait du plan Darmanin.

Vous nous répondrez sûrement que cette CAPN n'est pas le lieu d'une telle discussion pourtant les grands perdants seront encore une fois l'emploi, la technicité des missions concernées et la qualité du service public au centre pourtant des enjeux des CAPN !?

Vous souhaitez échanger seulement sur des thématiques propres aux CAPN, en voici un.

Que pense la parité administrative de notre CAP de la suppression imminente en 2020 de la quasi totalité des Commissions Administratives Paritaires Nationales ?

Comment justifiez-vous la suppression des seuls lieux où les collègues peuvent faire entendre leurs droits, leur voix et leurs revendications, dans un cadre collectif cherchant à garantir une équité de traitement sur tout le territoire ?

Un deuxième sujet, qui touchera la CAPN de recours en évaluation (maintenue pour les agents techniques au contraire de toutes les autres) est la mise en place du RIFSEEP.

Une des ses deux composantes est le CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Cette prime serait fondée sur l'entretien professionnel et l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

L'évaluation locale aura donc un impact direct sur le salaire des agents !?

L'augmentation importante du nombre de recours cette année souvent liée à l'inadéquation des missions exercées par les agents techniques par rapport à leurs doctrines d'emplois ne peut que vous alerter sur l'effet néfaste des évaluations, notamment sur la rémunération future des agents techniques.

C'est bien pourquoi la CGT Finances publiques refuse toute forme de modulation des régimes indemnitaires ainsi que la rémunération liée au mérite.



**TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET
EN MANIFESTATION NATIONALE LE 14 NOVEMBRE À PARIS !**



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 📧 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 📧 : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

